

**Procès-Verbal du Conseil
AGL du 10 novembre 2016
au SUD 06 (LLN)**

Planning

Accueil des conseillers 15'

18h45 Pour approbation 1h05

18h45 Approbation Ordre du Jour + PV dernier conseil '5
18h50 Démission et élection des nouveaux conseillers '2
18h52 Approbation des nouveaux chefs de délégation '3
18h55 Démission de la Présidence du Comité AGL '5
19h00 Rapport des sites '15
19h15 Rapport des délégations et des mandats externes '10
19h25 Rapport des commissions '10
19h35 Rapport de Comité '20
19h55 PAUSE '10

20h05 Pour délibération '20

20h05 Note AGL sur les genres (présentation et vote) '30
20h35 Divers '20
20h35 Contradictoire AGL '20
20h55 FIN

Conseillers présents : Annoye Hughes, Barreau Julien, Bouchat Ophélie, Charue Marie, Compère Romain, De Boe Grégory, Dierckx Santiago, Dos Santos Guillaume, Dubois Jean-Philippe, Eykerman Alice, Gevers Merlin, Godrie Adèle, Gomes Basil, Guardia Hernandez Andrea Milena, Hardy Medina, Hane-Aluja Hélène, Karavidas Ilias, Kariger Florian, Lefèvre Marie-Hélène, Leterme Charline, Libioule Thibault, Lievens François-Xavier, Lukenge Christian, Neale Martin, Robinet Benjamin, Wackers Damien.

Conseillers ayant fourni procuration : Albert Martin, Barrera Sofia, Boccardo Matteo, Bokiau Louis, Bouchat Bénédicte, Cerise Justine, Colard Marie, Coutant Valentin, Covolan Noé, De Bruycker Cynthia, De Halleux Lancelot, De Woot de Trixhe Amaury, Delacolette Thomas, Dieryck Sacha, Georges Lucie, Grégoire Antoine, Jacquet Clara, Javaux Adrien, Lemaître François, Meulemans François, Moinnet Alicia, Mores Louis, Mottoule Blaise, Moscoso Del Prado Nicolas, Pierre Nicolas, Roekhaut Loïc, Vanderhulst Maxime

Conseillers "excusés" (ayant fourni procuration mais annulée) : Garçon Benjamin, Laszlo Chloé, Lopez Decimavilla Amélia, Mizero Yves

Non-conseillers présents : Delattre Julien, Langumier Hélène, Laurent Gwenaël, Massart Nhãn, Massin Tanguy, Vandoorne Pierre, Van Steenberghe Antoine, Vereerstraeten Amélia, Verwerft Thimothée

Pour approbation

Approbation Ordre du Jour + PV dernier conseil

Hugues : Le nom de Hugues est modifié à plusieurs endroits dans le PV, et est à corriger.

Guillaume : Lors de la contradictoire, ce ne sont pas les résultats qui ont été annoncés donc ce serait bien de mentionner les deux et en tout cas que ce ne sont pas les résultats annoncés durant le conseil. Il faudrait ajouter une note de bas de page là dessus.

Moyennant ces modifications, le PV est approuvé.

Démission et élection des nouveaux conseillers

Santiago : J'ai envoyé un mail aux conseillers absents pour leur rappeler leurs fonctions, ils seront démissionnés s'ils ne se manifestent pas.

Approbation des nouveaux chefs de délégation

Hugues: normalement on a une note qui dit que chaque délégation doit avoir un chef et pour l'instant il n'y en a que 4 qui en ont désigné un, donc là on ne respecte plus nos notes. Si on ne respecte plus nos notes ça ne va plus.

Julien pose la question de qui est chef de la délégation au CASE?

Tanguy : Il s'agit de Sarah Pirard.

Démission de la Présidence du Comité AGL

Tanguy présente le point. Sarah n'est actuellement plus finançable et à priori arrête ses études, devient donc démissionnaire, ce qui entraîne également la démission de la présidence du comité qui a été élue en ticket. Nous sommes donc démissionnaire et nous procéderons à une nouvelle élection lors du prochain conseil pour la présidence et tous ces mandats à elle.

Si quelqu'un est intéressé, il peut nous contacter et on en discutera, en tant qu'équipe. On préfère l'annoncer avant d'en discuter entre nous.

Santiago: S'il y a d'autres équipes qui veulent se présenter, qu'ils le fassent savoir pour le prochain conseil.

MH : Si Sarah redevient étudiante UCL, garde-t-elle ses mandats?

Santiago : Non.

Rapport des sites

Woluwé le fera en arrivant.

Grégory (Mons) : Il y a une conférence qui va avoir lieu sur la loi Peeters, en collaboration avec la FEF. On va essayer d'avoir un rapprochement avec la haute école en Hainaut qui se trouve en face de chez nous.

Romain en tant que responsable multisite. Par rapport à Tournai: l'école d'architecture déménage de leur superbe vieille école vers de nouveaux locaux dans le centre ville. C'est cela dit un problème en terme de mobilité puisque la plupart des étudiants sont des navetteurs français. Ils doivent donc venir en voiture avec leur maquettes et doivent maintenant payer les amendes transfrontalières.

Ils essaient de trouver des aménagements pour pouvoir se garer. Tentative de créer un bâtiment à côté de l'unif, mais pas de fond venant de l'université pour ce faire. Il y a un vrai problème de relève puisque l'équipe est là depuis trois ans et il n'y a qu'une nouvelle personne pour l'instant.

Hugues : les anciens bâtiments, ils en font quoi?

Romain : je ne sais pas, je poserai la question.

Grégory : Si le CE est totalement renouvelé, il faut peut-être essayer de proposer des réunions ouvertes pour anticiper le renouvellement.

Il n'y avait qu'une personne qui était présente avant. Ça permet aux gens de plus facilement prendre la relève.

Romain : Sinon comme à Saint Gilles, ils veulent créer une procure pour les fournitures d'architecture.

À Saint Gilles, les étudiants tentent de dynamiser le site sur lequel il y a peu d'animation, mais l'école est peu coopérative. Il y a aussi des problèmes de conciergerie pour les activités de soirée.

Rapport des délégations et des mandats externes

CA : cf. document

Les étudiants sont les seuls à avoir posé des questions, il y a eu peu de débats et la prorectrice à l'international a beaucoup noyé le poisson.

Adèle : je reviens sur l'histoire de la Guilde des universités, c'est quoi?

Hughes : C'est une association qui rassemble les universités au niveau européen pour faire du lobbying au niveau des institutions européennes en faveur des universités qui font de la recherche.

FX : c'est une sorte de lobby qui défend les universités au sein des institutions EU.

Hugues: là c'était juste pour adhérer mais toutes les décisions qui seront prise là seront soumises au CA et au conseil académique.

Santiago: c'est pour avoir des "amis critiques" et un review mutuel au niveau européen.

FX: c'est pas un gros groupe, il y a genre 13 universités.

Hughes : Ils ne veulent pas être très gros, pour éviter d'être noyé.

Adèle : et les 45000 euros il viennent d'où?

Hugues : ca vient du budget général de l'ucl

FX présente le CAc et le CEFO

CAc : cf rapport

MH : Par rapport à l'affectation du refinancement structurel, ça aurait été chouette qu'on soit concerté sur la façon d'affecter cette somme. Quand aura lieu la réunion par rapport à ça?

FXL : La réunion d'1h30 est prévue dans 2 semaines, et ils voudraient que ce soit accepté avant le budget 2017. Ca va être chaud niveau timing.

MH : ça va être transmis au CASE pour les demandes?

FXL : La majorité du refinancement structurel est affecté à du personnel, ce qui est bien car il est un peu à bout de souffle.

C'est plutôt bien puisque le personnel est assez surmené. Ils auraient pu en mettre dans le budget social pour des logements par exemple d'autant que c'est rentable les logements.

Grégory : le conseil central des Bibliothèques est-il déjà créé aujourd'hui?

FXL : non, ce sont les secteurs qui ont surtout la main.

Romain : je suis super content pour le cours d'esprit critique

FXL : C'est antoine qu'il faut féliciter, il travaille dessus depuis deux ans.

CEFO : peu intéressant, sauf ce qui concerne l'aide à la réussite pour propager le système de tutorat dans toutes les facs et pour financer Pack en Bloque.

Enveloppe spéciale pour Pack en Bloque, ce qui soulage le service d'aide qui n'a pas assez de moyens.

? : En FIAL, le budget pack en bloque est surtout affecté pour les BAC1, mais pas pour le reste des années.

FXL : L'UCL n'est pas obligée d'affecter du budget pour aider au delà de Bac1

Tanguy (CASE) : Il y a un truc, un processus de réflexion lancé par Lambert qui aimerait bien modifier le conseil social. On garderait 50 d'étudiant mais pour le reste des 50%, il voudrait diminuer la part des autres services représentés. Ca n'a l'air de rien mais on peut compter pas mal d'alliés dans ces autres institutions et c'est important de voir comme ça va évoluer. On souhaite avec François Lemaitre y aller, pour essayer de maintenir une présence du personnel.

Le service d'aide et les autres services sont aussi inquiet que nous par rapport aux droits majorés pour les étudiants internationaux.

Julien Barreau : ca se réunit quand ce GT?

Tanguy : Pour le GT ils veulent garder le côté paritaire donc on est limité, mais par contre pour le nombre de personnes en préparation là tout le monde peut venir. Ca serait pour l'an prochain, là Lambert vient juste de lancer le pavé donc ce n'est pas urgent mais c'est important de ne pas perdre ça de vue.

Julien : Quel timing?

Tanguy : L'an prochain. Le groupe de travail doit se réunir et avancer, mais Lambert n'est pas directement à la manoeuvre.

Rapport des commissions

Julien : la ComEns, pour l'aide à la réussite, voir documents remis en séance.

Martin : Méta-métis, concernant les cours méta-métis, on a commencé le travail sur l'esprit critique. L'objectif donc de ces cours c'est d'amener de l'esprit critique dans le cursus. Le côté méta c'est de faire intervenir des intervenants d'une faculté dans d'autres facultés. Le côté métis, c'est amener des professeurs du Sud pour intervenir à l'UCL et créer un contact nord-sud.

2e phase du projet : série de réunions pour rassembler des professeurs intervenants ou accueillants.

On est en contact avec Louvain Coopération qui va travailler plus particulièrement sur les cours métis, et nous on va travailler plus sur les cours méta. donc si vous pouviez, à la pause, ajouter des noms de profs qui pourraient participer à ces cours sur la liste, ça serait parfait.

Basil : Interrogation sur l'aide à la réussite et l'accompagnement pédagogique des étudiants en situation de handicap. Ce qui se fait à l'UCL est-il conforme au décret?

On est vraiment au tout début donc si quelqu'un veut se joindre à nous, qu'il n'hésite pas.

FXL : On travaille sur la formation pédagogique des profs et assistants.

Hugues : La rendre moins chère, ça suffirait...

Adele : L'enseignement inclusif se lançant, ca serait intéressant d'inviter des profs à témoigner.

MH : Juste, la responsable du service d'aide à l'ucl peut vraiment vous aider là dessus.

Amélia (ComOuSo) : Conférence sur les Utopies en collaboration avec la revue Politique on organise aussi une formation sur les identités de genre à 16h15 dans les locaux de l'AGL et c'est donné par Hélène Mougiaux de la FEF qui la donnera, elle est hyper calée là dessus.

Hélène : travail en collaboration avec certains professeurs sur le TTIP et le CETA, sur l'impact sur l'enseignement supérieur.

Rapport de Comité

V. document remis en séance.

Romain (Point Tournai) : Assistants pas forcément des gens de terrain, inspiration possible des Hautes écoles qui mettent plus de pratique en jeu.

On a des rapports distendus avec les représentants de Saint-Louis.

Julien : tu veux dire quoi par distendu?

Romain : on a essayé de les contacter mais on a pas eu trop de réponse puis via des potes qui étaient là avant on s'est ajouté sur le groupe Facebook et ce n'était pas très élégant. Notre but ce serait d'avoir une note commune avec eux et ils se sont sans doute senti attaqué ou ils n'étaient pas super à l'aise. S'ils sentent qu'on est intrusifs sans le vouloir, je n'ai pas de solution.

Tanguy : il y a eu 4 fois où la réunion a été annulée au dernier moment donc on a tendu des perches.

Julien : Personne de St Louis à nos GT fusion?

A gauche de Merlin ? : s'ils nous sentent intrusifs, on peut juste les laisser venir.

Romain : c'est ce que je fais aujourd'hui, via maelle et julien qui étaient à saint louis, on essaie d'avoir des contacts, Julien est à saint louis ce soir et va essayer de rencontrer les doyens.

Thibault : Point animation Rien dans le document mais des choses ont été faites mais j'ai rendu le document trop tard. On a organisé le cortège 24h, et écrit la lettre cosignée avec les autres collectifs étudiants, et on a eu une réponse du bourgmestre. On a réunion avec le GP Anim sous peu, pour une communication cohérente. Bonne entente avec eux.

Plan alcool : la communication doit aller vers les étudiants plutôt que vers l'extérieur, c'est un objectif de Didier Lambert donc du coup on a des réunions du groupe de pilotage.

Musée Louvain : inauguration fin printemps 2017. Retard au planning car il y a eu des problèmes d'entrepreneurs. Il y aura déjà l'installation dans le musée en janvier, mais il faut attendre la fin printemps pour ouverture officielle.

Une salle destinée à des expositions étudiantes sera mise en place pour inclure les étudiants dans le projet, ce qui est bien, grâce au dialogue avec la responsable Keuringent.

Gobelets réutilisables, rachat de 100.000 par Geco, pas de problèmes.

Tanguy : trésorerie tenue par Louis. On a ajouté des règles de location concernant les annulations et signatures tardives.

Etudiants internationaux : On a rencontré Blondel hier, on maintiendrait un maximum 5X le minerval pour l'an prochain, mais ça doit encore être confirmé par l'ARES. Pour l'instant, les conditions de réussite d'année doivent aussi être discutées. On défend un système similaire à ce qui se fait pour les étudiants belges. Il y a des actions et des cartes blanches prévues pour obliger les universités à s'exprimer sur la question et mettre un focus médiatique sur la question.

Marie : Actions prévues pour les EI dans les prochaines semaines. Invitation à tous d'y prendre part. On a rempli déjà 1000 enquêtes sur les conditions de vie étudiantes.

Le Week-end AGL aura lieu le 25 février, avec présence d'intervenants féminins, pour contre-balancer le 1e WKAGL.

Logistique : Pour la salle Post, l'UCL est peu ouvert à changer l'acoustique et l'éclairage. Ils ont déjà beaucoup investi dedans.

Pour le projet de 3 fresques, on est en bon avancement, mais l'autorisation de UCL Logement est à obtenir encore.

Tibiouille : La sonorisation a été complétée par une console de mixage.

Adèle: Les fresques, ce serait quoi?

Florian : Une des fresques serait composée de mots sur LLN et l'esprit de la salle. Une 2e fresque représente le portrait de la femme afghane. La 3e est un dessin abstrait aux couleurs de la guindaille 2.0.

Sofia : je ne sais pas si c'est sur le groupe AGL, par rapport à ce qui se passe en Turquie au niveau des fermetures d'universités. Est-ce que quelque chose est prévu au niveau du comité ou de la comouso.

Benjamin : au niveau de l'ARES, il y a une position commune qui doit être discutée et communiquée.

Julien : je me demande par rapport à la Salmigondis pourquoi elle est louée à la semaine au Q2.

Valentin clarifie le fonctionnement pour le Q2 à la Salmigondis.

Tanguy rappelle que pour les salles, il faut systématiquement renvoyer vers les pages du site web ou vers l'adresse salles@aglouvain.be

pause

Pour délibération

Note AGL sur les genres (présentation et vote)

Amélia et **Hélène** présentent la note genre (voir documents)

Seul le point 4 doit être voté, tout le reste avant, c'est de l'info et une partie devra être reformulée dans les définitions.

Amélia synthétise la note

Hélène présente les problèmes de discrimination posés

Gwen présente la position à voter

On voudrait créer un lien sur le site AGL pour de l'info. Mais aussi établir un dialogue avec la communauté universitaire, cercles, régionales, BDE,...

On souhaiterait que l'étudiant puisse choisir le titre sur le diplôme, choisir le nom sur la carte d'étudiant et pouvoir réclamer que le prénom social soit celui sur les listes administratives.

Questions de compréhension :

Hugues : j'avais deux choses, tu as parlé de mettre "monsieur", "Mademoiselle", "Madame" ou quoi? Ensuite il y avait la possibilité de faire une pride, c'est quoi?

Hélène : choix entre Monsieur et rien du tout ou Mademoiselle, Madame, ou rien du tout. Mettre ensemble des gens qui sont fiers de leur identité similaire. C'est un événement où on est fier de nous même.

FX : Concrètement, le plafond de verre à l'UCL, ça donne quoi?

Amélia : c'est ce que j'ai expliqué, au plus tu montes dans la hiérarchie au moins tu as de femmes.

Gwen : pointe l'exemple en psycho.

MH : Au niveau des discriminations salariales, est-ce la société en général, ou l'UCL?

Amélia : c'est sociétal.

Remarques

Ophélie : D'accord avec certains constats. Mais, ces constats sont explicables par certains facteurs. La psycho c'est cool et tout le monde va la bas en première et en deuxième, mais on a déjà un changement déjà en bac 2. On a un rééquilibrage au fil des années, en quoi c'est mal qu'il y ai plus ou moins de filles? On sait bien que les filles veulent plus aller sur le terrain auprès des patients. C'est un mal?

Andrea : Il n'y a pas de mention de discriminations hors des genres homme/femme, et donc cadennassage de la discussion, et c'est dommage. Il n'y a pas d'étude qui permet de voir ces chiffres hors H/F.

Antoine : J'entraîne des filles au hockey qui ont entre 22 et 28 ans et ces femmes là pour la plupart, elle aspirent à une chose, c'est faire une famille et c'est souvent contradictoire avec le fait de poursuivre une carrière académique ou autre. Est-ce qu'une fille est plus ou moins femme si elle fait un doctorat?

Réponses

Amélia : Ce n'est pas problématique qu'il y ait des différences mineures, mais ici on a des grosses différences.

Ce n'est pas problématique qu'il y ai plus ou moins de femme dans un domaine ou un autre. Le problème c'est que les domaines où il y a plus d'hommes sont ceux qui sont les plus valorisés socialement et les plus rémunérés. L'enjeu ici c'est d'enlever les barrières qui mènent à un choix ou un autre

Ophélie : Des femmes doctorantes ont des enfants, c'est donc possible. Il y a des pères qui prennent des congés de paternité pour s'occuper des enfants. Il n'y a pas tant de discrimination que ça. Ce n'est peut-être pas assez de pères qui s'impliquent à votre goût mais ça existe.

Gwen : L'idéal soit que chacun puisse choisir librement son devenir, quelque soit son identité, son genre,... Si c'est une limitation sociologique, c'est sans doute qu'il y a une difficulté d'accès dû à une structure inégalitaire. Corrélation très forte entre certains domaines et la proportion d'étudiantes. Il n'y a pas de causalité affirmée par manque d'études, mais les indices sont forts, et donc la question est à creuser.

Amélia : Il y a des chercheuse qui ont des enfants et des chercheurs qui prennent des congés de paternité, bien sûr mais à un niveau macro, il y a une disproportion entre la situation des hommes et des femmes.

Hélène : Les études pour ce qui n'est pas binaires n'existent pas et c'est déjà en soi une preuve qu'il y a un manque. Il n'y a que des modèles binaires au sein de l'université.

Guillaume : Toutes les statistiques que vous donnez sont des statistiques binaires alors que vous contredisez ça en première partie. Il y a donc un problème déjà à ce niveau là. Ensuite, pourquoi n'avez vous pas interrogé le fait que les hommes font plus de doctorats alors qu'ils réussissent moins bien que les femmes à l'université. Je ne vais pas trop m'appesantir sur la théorie des genres, pour moi il y a un aspect idéologique et bien plus que scientifique. On n'a pas besoin de la première partie pour les propositions de la note. Il y a des éléments un peu bateau et qui font déjà partie des positions de l'AGL donc je ne vois pas ce qui est neuf.

Medina : Dans la présentation, au niveau du transgenre, à quel point l'UCL a la possibilité de le faire, si ça dépend de registres officiels?

MH : Merci pour la note. Je pense qu'on ne souligne pas assez que les étudiants qui subissent ça, c'est un réel frein pour eux, en terme d'accès. Pour la remarque de Dos qui amène qu'on parle beaucoup des divisions homme/femme alors que c'est plus complexe, il faudrait pouvoir former le personnel administratif UCL pour éviter que les étudiant·e·s ne doivent se "outer" devant plusieurs personnes.

Gwen : Ta remarque Guillaume est pertinente. Il y a deux volontés différentes : d'une part, intégration des communautés LGBT+ et d'autre part, inégalités des genres. Souvent les études basées sur ces dernières sont rédigées de manière binaire. On avait envisagé de faire plusieurs notes distinctes et donc la note n'est pas pleinement aboutie et il faut donc surtout discuter sur les propositions. Nous sommes donc conscients et d'accord avec toi sur la partie introductive.

Amélia : Pour avancer on est obligé de se baser sur ce qui existe et tout ce qui existe pour l'instant sont des données chiffrées binaires.

Hélène : Quelles mesures concrètes? Par rapport au diplôme, aux cartes étudiantes etc, il y a des éléments concrets. Pour la question de Medina, pour le prénom social, c'est sur les listes administratives il y a une marge de manoeuvre de la part de l'UCL, ça se fait pour les étudiants internationaux et dans d'autres écoles donc c'est faisable. Pour le diplôme, c'est plus compliqué parce que c'est décréto.

Former le personnel de l'UCL est un amendement intéressant à faire.

Jean-Philippe : Les inégalités sont pointées du doigt pour le doctorat. Y a-t-il vraiment des inégalités, ou est ce une question idéologique? Je ne pense pas qu'il y ait de réelles barrières.

Benjamin : Si j'ai bien compris, on vote bien le point 4 aujourd'hui? Le but in fine c'est quoi, d'arriver à un 50/50 imposé par quota ou que chacun fasse ce qu'il veut? si c'est forcer une égalité forcé, ça me semble stupide.

Julien : Je suis fort concerné et ça me semble important de signaler le problème. Je veux féliciter le travail et au jour le jour, je constate les inégalités. Ce sont des trucs qui me choquent au quotidien, on me rapporte ces choses, je n'ai pas été vérifier. Je vois encore de l'homophobie ici à Louvain-la-Neuve, et du racisme. Moi je le constate et ça m'énerve, il y a des fondamentaux à respecter et qu'on oublie parfois.

Hélène : Pour Jean-Philippe : est-ce un choix personnel, ou systémique? Quand on regarde les chiffres, c'est difficile de se dire que c'est dans la nature des femmes de ne pas avoir d'ambition. Est-ce que le système permet à des femmes ayant des enfants de réaliser leur carrière professionnelle, ou ne le permet-il pas?

Il y a évidemment des filles qui ne veulent pas faire des doctorats et des hommes qui veulent en faire mais il y a des choses qui dépassent le choix personnel quand les chiffres sont aussi élevés.

Gwen : En tant qu'étudiants non sociologues, on ne se prononcera pas, mais ce qu'on voit, il y a des cas analogues, comme par exemple l'introduction de quotas dans le monde politique qui ont permis une évolution. Si ça a existé dans le monde politique, ça peut aussi exister dans le monde académique. En ce qui concerne le monde étudiant, ça existe aussi. Il y a des évidence dans le discours mais dans la pratique quotidienne, ce n'est pas toujours le cas, dans la communication, dans l'accès à certains postes etc.

Hélène : Pas de volonté de mettre des quotas, mais volonté d'améliorer le système concrètement.

Amélia : pas le but d'obtenir 50/50 partout, mais d'enlever les barrières existantes.

Hélène Caribou : Le but c'est pas que toutes les femmes puissent faire un doctorat, perso je m'en fous. Le but c'est que chacun puisse s'occuper de sa famille ou de faire un doctorat, homme ou femme sans qu'il y ai des barrières. Pour les personnes non binaires, il faut vraiment bosser parce que là c'est encore pire même si on n'a pas les chiffres. Pour la communication, si l'environnement est safe, il n'y aura plus de problème.

Hugues : Merci pour ce travail, il y a un vrai problème et au delà des problèmes binaires, il y a un vrai problème plus grand. Il faut une plus grand mixité et alors l'exception ne posera plus de problèmes puisqu'elle n'existera plus en tant que telle. Oui il y a des barrières et c'est un problème de devoir choisir entre faire une famille ou de faire une carrière.

Charline : il faut faire attention aux statistiques. Il faut demander "sentez vous" qu'il y a des barrières et "vous sentez-vous mal"? Je serai la première à blaguer sur les femmes mais c'est vrai qu'il y a un discours banalisé et problématique mais il n'y a pas plus de femmes ou de mecs dans les cercles. Il faut donc pousser la réflexion.

Adèle : Je voudrais amener la lecture d'une autre manière. Qu'est-ce qui fait qu'une femme se décide à faire un doctorat? Puisque tout le monde y va de sa petite histoire personnelle,

je vais aussi parler de moi? Je suis en master complémentaire en kiné et je me pose la question du doctorat et j'en parle autour de moi et aux étudiants hommes. Dans mon master, que des hommes qui se lancent en doctorat, avec que des profs hommes, sauf 2 psychologues. La seule image que tu as du doctorant est celle masculine.

Les enfants et nous aussi à notre âge, on s'identifie aux figures autour de nous. Si on voit un politique homme, un prof homme, on se figurera le milieu par l'image qu'il renvoie une image masculine. Moins il y a de femme dans un milieu, moins on s'y figure sa place.

il y a des blagues sexistes et des barrières implicites fortes dans la recherche.

Peu de sécurité d'emploi en doctorat, sursis de 6 mois de projet en projet en kiné.

C'est plutôt la femme de manière générale qui garde la charge d'un enfant et dans ce contexte, une femme ne peut pas facilement se projeter dans une carrière académique, en tout cas dans ma filière. Ces éléments ne sont pas de manière aussi précise présentes dans les anciennes positions agl. Nous avons aussi eu des retours d'étudiants concernés, de profs, d'associations, en ComOuSo.

Christian : Sur la question de l'expérience individuelle et de la projection il y a une intériorisation des statuts et des rôles selon les domaines. Il y a un enjeu annexe de savoir si les chiffres sont exacts. Ici avant à l'AGL je pense qu'on aurait pas eu autant de filles engagées si on n'avait pas formalisé une position. C'est le même débat sur les questions raciales. Mettre en place des mesures pour combattre des absences structurelles de représentations de populations est important.

Vous pouvez lire la domination masculine de Pierre Bourdieu et du Judith Butler.

Antoine : Je trouve ça dommage qu'on arrive à une dualisation homme/femme. Il faut pousser les femmes, il faut mettre des choses pour que les femmes doivent faire ça. C'est problématique de mettre des restrictions et de dire aujourd'hui "la femme n'est pas capable de faire ça". Je vais donner un exemple précis: si un gosse est tout seul aujourd'hui, c'est la femme qui prend le gosse, alors qu'un homme pourrait le prendre aussi?

Guillaume : Je vais revenir sur les objectifs concrets sur la représentation égalitaire des genres. On veut supprimer les barrières pour laisser les femmes s'investir. Soit il n'y a plus de barrière et je pense qu'alors ça ne sert à rien soit il y a d'autres éléments et alors il faut les citer. S'il y a des barrières, elles sont antérieures et je ne vois pas ce qu'on peut mettre en place ici à l'AGL par rapport à ça.

Tanguy : Je vais revenir sur les points concrets de la note. On ne peut forcer les étudiants à aller dans une filière plutôt qu'une autre. Mais on peut travailler sur les images et les publicités qui sont faites par l'ucl pour présenter les filières par exemple. Si on a une note on peut interpeller l'UCL par rapport à ça par exemple. Sur les doctorats et les jobs, ceux qui recrutent sont majoritairement plus âgés et des hommes, et si on ne les amène pas à réfléchir sur ses points, la situation ne peut évoluer. La question n'est pas de forcer les gens à quoi que ce soit, les gens prennent leur décisions et on intervient pas là dessus.

Damien : J'appuie juste Dos pour dire que non il n'y a pas de difficulté pour des femmes à accéder à des postes dans l'animation. Juste non.

Timothée : Je traîne dans les milieux féministes, et il y a plus que cette vision binaires, et il y a de nombreuses autres formes d'oppression. Surtout que la plupart des critiques du féminisme intersectoriel c'est que c'est surtout le statut de la femme blanche qui est défendu alors que ce n'est pas la catégorie la plus discriminée.

MH : Au niveau de l'AGL en tant que telle, la prise de parole n'est pas non plus paritaire, et il y a des choses concrètes existantes afin de mettre en place une meilleure parité.

Hélène : On n'a pas dit que la fille n'était pas capable de faire quelque chose mais qu'il y a des barrières qui ne lui empêchent de faire quelque chose. Il n'y a pas de volonté de quota du tout mais il est important d'avoir ça en tête dans les désignations de mandats ou prises de paroles.

Gwen : Pour l'animation, il n'y a pas de fondation statistique, mais uniquement des échos amenés à l'AGL, mais toi non plus n'a pas de chiffres sur lequel te baser.

Mélina : il y a peut être un poste sur 10 postes importants qui ne sont jamais pris par des femmes mais fondamentalement on s'en fout, tous les postes se valent plus ou moins et franchement ça n'a pas d'importance.

Hélène : par rapport à ce que disait Chuck (Timothée), il y a des modifications possibles et il ne faut pas hésiter à apporter des amendements. La note a été faite par la ComOuSo

Amélia : tu veux qu'on mette une approche intersectionnelle dans la note?

Amendements

- Proposition de MH point 1 (formation du personnel ucl) → vote : 47 pour, 2 abstentions, 4 contre
- Proposition de MH point 2

Benjamin : Ne serait-ce pas le rôle du service social, le service est là, il n'y a pas de problème, il y a une personne et puis voilà.

MH : Oui c'est vrai mais pour le moment, ce n'est pas le cas.

Benjamin : Oui on pourrait centraliser au niveau du service social pour ces demandes.

Adèle : Si on oblige à aller au Service social, on mets une barrière de plus à l'étudiant, en risquant de le décourager?

FX : Je voudrais faire remplacer "outer" par "exprimer".

Ilias propose de faire une note explicative sur le terme.

Merlin : Je pense que c'est important de ne pas créer des complications administratives en plus pour l'UCL. Il faut laisser le plus souple possible pour l'université dans la mise en oeuvre effective par l'établissement.

vote : 24 pour, 14 abstentions, 6 contre

- proposition de MH point 3:

Hugues : je suis tout à fait d'accord avec l'explication de MH mais pas avec la formulation

→ amendement reporté au prochain conseil

- amendement 4 mh: vote → 36 pour, 8 abstentions, 8 contres
- Hugues amendement:

Grégory : Je ne comprends pas l'esprit de l'amendement...

Hugues explique...

Christan : Je ne vois pas comment on peut opérationnaliser ça

Ophélie : On peut proposer une prolongation du doctorat en cas de grossesse.

Antoine : C'est plus une vie professionnelle qui permette la vie familiale

→ amendement reporté au prochain conseil

Vote global sur le point 4 de la note (les amendements approuvés sont dans la note, les deux autres devront être approuvés lors d'un conseil ultérieur)

29 pour, 17 abstentions, 8 contres

Divers

(mettre le site AGL à jour par rapport à roi du conseil et listing mail présidente du conseil)

Contradictoire AGL

Caroline : Il y a eu un choix lors de la contradictoire des procurations utilisées par Maria Paloma. Le ROI n'a pas été modifié sur le site, c'est n'importe quoi, quels procurations font foi?

Ilias : Le ROI a été modifié lors du conseil l'an passé. Approbation par le conseil que les procuration papier ont supériorité sur la procuration mail. S'il y avait eu deux procu papier on aurait dû discuter et on aurait probablement annulé les deux procurations. La version papier a plus de valeur.

Ophélie : je trouve bizarre qu'une conseillère fasse deux procuration pour le même conseil sans s'en rendre compte?

Santiago : il faut lui demander...

Guillaume : Pourquoi personne n'a expliqué ce point ce jour là?

Ilias : J'ai expliqué ça à Amaury ce jour là.

Merlin : J'ai aussi checké au niveau du site de l'AGL, les documents sont présents sur le site, il y a trois documents alors qu'il en faudrait que 2. Il y a un problème de lisibilité. J'ai lu le PV de la contradictoire et je n'ai pas vu ces questions durant la séance ça aurait été plus sain de les avoir à ce moment là. Ensuite j'ai vu que la commissaire du gouvernement avait été contactée pour une vérification, pas de problème mais a-t-on d'abord contacté les présidents du conseil? Personne ici ne remet en cause les procu internet qui sont utilisées depuis longtemps. Personnellement ça me pose problème car en dernière minute on peut

changer la personne. Maintenant le vote, juridiquement, il faut s'en tenir aux règles rendues publiques sur le site de l'AGL. Il faut clarifier au niveau du site et la situation. On pourrait dire que c'est la dernière avant conseil qui est valide quelque soit sa nature. La plus saine des choses à faire c'est de rendre public les modifications du ROI en un seul document, et clarifier la question des doublons de procuration, et garder la question d'antériorité.

Santiago : On a été contacté par la commissaire du gouvernement, et par des conseillers AGL auxquels on a répondu.

Christian : C'est une très bonne chose que les conseillers se posent des questions et interpellent la présidence et la commissaire du gouvernement. La question maintenant est de savoir comment on fonctionne entre nous. Il faudrait d'abord en parler entre nous avant d'en parler à des éléments extérieur.

Caroline : Ma remarque est pas tellement sur le ROI. Notre qualité d'étudiante est d'avoir un esprit critique. Il faut essayer de voir clair sur la situation et d'appeler la personne. Ca a été fait, c'est cool, mais l'avis de la personne doit être pris en compte et si elle a changé d'avis en dernière minute, il faut respecter son avis. Elle a changé d'avis et n'était pas sur place, donc n'a pas pu faire de procuration papier.

Santiago : Il y a des règles de droit à respecter.

Ilias : Libre à chacun de proposer une modification du ROI, c'est pour cette raison précise que cette règle a été adoptée. On doit donc s'en tenir aux règles existantes. La procuration papier a valeur supérieure, donc le point est clair.

Hugues : Les règles sont censées, un strikage de mail c'est facile. Internet est moins sûr qu'un papier. Si la personne n'annule pas sa procuration en envoyant sa deuxième procuration, on ne peut pas savoir si c'est un oubli ou pas.

Adèle : C'est intéressant que le point soit amené, mais je ne vois aucune issue. La présidence du conseil a entendu les critiques et y a répondu. Clôtons le point.

Merlin : 1) Si Ilias et Santiago avait pris l'autre décision, la présidence se serait mise dans l'illégalité. Je voulais simplement savoir si les personnes qui avaient une question ont des réponses à vos questions par rapport à la contradictoire. 2) Proposition de réouvrir le GT démocratie spécifiquement sur cette question. Clôtons le débat sagement.

Julien : 1) Je plussoie la proposition de Merlin. Il faut avoir un GT démocratie qui fonctionne. Il faut qu'on ait un espace de débat plus serein. 2) Nous avons une conseillère qui a fait une procuration par mail après avoir donné une procuration papier. Cela soulève des questions essentielles. Il faut répondre aux questions et parler des règles plutôt que des cas.

Ilias : Magali Legast a apporté la procuration de Paloma.

Timothée : Vous me certifiez que Paloma a donné la procuration à Magali Legast ?

Ilias : Oui, de plus, les documents la procuration ne sont pas datés.

Merlin : Dans ce cas-ci, la date n'a aucune importance. Il faut cependant que chacun puisse avoir les réponses à nos questions. Si c'est sur ce cas que la commissaire de gouvernement a été contactée, c'est réglé, si c'est autre chose alors parlons-en.

Caro : C'est sur autre chose. La commissaire de gouvernement vient de son plein gré. Les autres questions seront traitées avec la commissaire. Ici mon intervention avait lien avec le fait que Paloma se sente flouée par votre décision.

Julien : Il est tard, mais il faut prendre le temps de régler cette question.

Santiago : On fera une réunion extraordinaire.

Guillaume : Il y a eu un problème de procuration. Deuxième problème : Il y a un problème dans les comptes des votants. Il doit y avoir une erreur dans le PV. Théoriquement, un vote doit être annulé. Quelle est la cause de tout ça ? Ça porte un fameux coup dans la confiance dans la présidence du conseil.

Santiago : On a compté et recompté les votes il y avait bien 65 votants.

Guillaume : Une motion de censure ça ne sert à rien, il y a quand-même une majorité qui votera de la même manière. Dans le comptage des votes il y a un problème. Parce que si la présidence n'a pas voté, c'est étrange que les nombres de votes changent. D'où viennent les deux voix en plus ?

Ilias : Nous avons décidé de compter notre absence de bulletin comme une abstention. C'est de notre faute. Ce ne sont pas des voix non comptées, on les a considérées comme des abstentions.

Santiago : Nous avons recompté pour deux raisons : 1) demande d'un conseiller 2) la non correspondance entre le nombre de votants et le nombre de votes.

Merlin : Démonstration par l'absurde. On regarde 1) le nombre de gens qui participe à la contra, et 2) le nombre de gens qui votent. On a dit à la fin qu'on ne changeait pas le PV, mais qu'on ferait une note de bas de page. Il faut reclarifier la question.

Guillaume : Ilias et Santiago ne se sont pas comptés dans le nombre de votants.

Santiago : Il y avait deux personnes en plus qui n'ont pas été indiqués dans le PV. Prenons RDV et allons vérifier les présences.

Ophélie : Ca ne donne pas confiance d'avoir des erreurs dans le PV. Vous étiez tous d'accord pour qu'on arrête les problèmes de confiance. FX, arrête les grimaces.

Santiago : On a fait une erreur de comptage, on en est désolé. On est d'accord qu'il y a des erreurs, mais on a tout revérifié pour clarifier les choses.

Christian : La branlette sur le règlement est vraiment réjouissante, mais ici ça devient du bashing de la présidence du conseil. Les enjeux finaux n'ont pas de portée. Cessons de cacher nos problèmes politiques derrière des arguments pseudo-techniques.

Ophélie : On n'a plus de droit de poser des questions ???

Guillaume : On a eu une irrégularité c'est extrêmement grave.

Santiago : Proposition : On se voit lundi à l'AGL et on regarde tout ensemble sereinement. On a RDV avec la déléguée du gouvernement.

Gwen : C'est dommage qu'on perde du temps avec ça. Le point est légitime et il y a une chance qu'on tombe d'accord si on voit tous les chiffres ensemble.

COMMUNICATION

Antoine : 1) Depuis le début de l'année, il y a une réorientation à faire dans la communication. 2) Il y a un événement de Tout Autre Chose qui a été publié. L'AGL y participe ?

Tanguy : 1) Ok pour réorientation de la communication 2) L'AGL y participe. D'ailleurs n'hésitez pas à nous envoyer des idées de publications. Nous sommes en dessous de la moyenne des publications.

Romain : Il faut juste souligner que Ruth est off depuis 2 semaines et il y a moins de plan. Il y a facilement moyen de résoudre ce point-là.

Caribou : Venez nous en parler directement, plutôt que d'attendre les conseils.

MOTION DE SOUTIEN ulb
reporté

point reporté car audit de la commissaire du gouvernement?

Guillaume : Je voudrais garder le point car ça me semble important d'en parler maintenant

Hugues : Même s'il y a un audit externe, c'est bien d'en discuter déjà un peu maintenant et de ne pas attendre

Merlin : Je ne suis pas sûr que tout le monde comprenne le point, c'est un point d'info ou c'est autre chose

Santiago : Il n'y aura pas de décision tant qu'on a pas la décision de la commissaire du gouvernement.

Martin : On pourrait ajouter pour les cours méta métiers le nom d'un prof d'une autre faculté qu'il serait intéressant de faire participer.

MH : Sur la page de l'AGL quelqu'un a proposé qu'on fasse une communication de solidarité par rapport à l'ouverture de la chaire McKinsey à l'ULB. Pas d'objection.

Christian : moi je suis chaud qu'on en parle parce que c'est une question super importante.

point reporté par manque de temps

FIN